

141104-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de pistes de roulement – Marché cadre national pour la réalisation de pistes et plateformes provisoires

OJ S 41/2026 27/02/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Adresse électronique: baye-mor.diop@rte-france.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché cadre national pour la réalisation de pistes et plateformes provisoires

Description: La présente consultation est relative à la réalisation de pistes et plateformes provisoires (largeur minimale conforme au gabarit routier), permettant d'accéder aux installations HTB en exploitation (pylônes lignes aériennes très haute tension) pour la réalisation de travaux par les équipes de maintenance de RTE. . Les prestations, objet du présent accord-cadre s'appliquent aux travaux suivants: -La réalisation ou reprofilage de pistes et de plateformes en génie civil ; -La pose de plaques amovibles pour réaliser des pistes et plateformes ; -La Protection du chantier ; -Installation du chantier. - Des prestations annexes à ces travaux. L'accord-cadre est décomposé en deux lots technique: - Lot1: Pose et dépose de pistes et plateformes en génie civil; - Lot 2: Pose et dépose de plaques. Chaque lot est sous divisé en sous-lots géographique: -Sous lot 1: Toulouse -Sous-lot 2: Marseille -Sous lot 3: Lille -Sous-lot 4: Paris -Sous-lot 5: Nancy -Sous-lot 6: Lyon -Sous-lot 7: Nantes Les candidats peuvent répondre à tous les lots, un lot, un sous-lot. Ils peuvent être attributaires au maximum de 3 sous-lots au sein d'un lot. Dans l'hypothèse où un sous-lot risque d'être infructueux du fait de cette limitation RTE se réserve la possibilité de l'attribuer en fonction du classement des soumissionnaires et de leur capacité à absorber la charge supplémentaire. Le nombre de candidats admis à présenter une offre varie en fonction du sous-lot (3 à 7 candidats maximum). Le nombre d'attributaire souhaité varie en fonction du sous-lot (1 à 3 attributaires).

Identifiant de la procédure: 51de7952-d6e5-43d7-84ea-04db9661c984

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45235310 Travaux de construction de pistes de roulement

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

Informations complémentaires: Tous les documents doivent être écrits en langue Française.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 5 000 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: « Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportées par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 1-Pose et dépose de pistes et plateformes en génie civil

Description: Reprofilage ou création piste d'accès ou de plateformes sur des travaux mécanisés

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45235311 Travaux de revêtement de pistes de roulement

Options:

Description des options: L'accord cadre comporte deux années optionnelles.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nancy

Subdivision pays (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Paris

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nantes

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Marseille

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Toulouse

Subdivision pays (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Lyon

Subdivision pays (NUTS): Rhône (FRK26)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Lille

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/09/2026

Date de fin de durée: 31/08/2031

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 5 000 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui
Informations complémentaires: « Validité de l'offre limitée à 6 mois »

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle: Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : - L'effectif total de la société, au global et en France (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantations, agences locales, etc.) -Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années -La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) De plus, le candidat fournit également les éléments suivants : - liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Description des moyens techniques et matériels de l'entreprise (outillage, véhicules, matériel de sécurité, etc.). -Le candidat devra être en capacité de réaliser ou reprofiler des pistes et des plateformes qui correspondent à la prescription RTE et permettent le passage de véhicules lourds (charge maximale à supporter de 13 tonnes à l'essieu et largeur minimale de 4 mètres) (grue, nacelle ou camion), en fournissant des références techniques comparables. - Le Titulaire possède obligatoirement l'AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux) ou s'engage à le passer. -Pour les zones" montagne" (lots correspondants), posséder le matériel nécessaire et suffisant pour : la destruction de têtes des roches, le remblais et l'enrochement, la création des revers d'eau - La liste des habilitations (électriques) et certification en matière de sécurité .Habilitation UTE C18-510 H0V. Proximité ouvrages sous tension (50m) - La démarche environnementale de l'entreprise (fournir une étude simplifiée (Natura 2000). (étude d'impact)Démarche de communication auprès des différentes instances (Propriétaire, gestionnaire, etc.) "Prestation environnementale clé en main"
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats Les candidatures seront appréciées sur la base des critères pondérés suivants : 1) Références /expériences similaires - 3 Références ou expériences similaires concernant la réalisation ou le reprofilage de pistes et de plateformes (pour le lot concerné). Le candidat doit fournir les attestations de service fait mentionnant la structure bénéficiaire des travaux, la période, le montant et le lieu des travaux. - Justifier des moyens humains nécessaires à la bonne exécution des prestations (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par

équipe, implantation, etc.). 2) Méthodologie - Démontrer sa capacité à intervenir sur le lot pour le(s)quel(s) il candidate (implantation régionale, structures géographiques, grands déplacements...) (notion de distance par rapport au chantier) -Organisation et mode opératoire d'intervention réalisée (contact, visite préalable, plan de prévention) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux environnementaux (prise en compte sur les chantiers, qualification ISO 14001) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux sécurité (habilitations, AIPR, CACES, politique de sécurité et de prévention...) Ces critères sont notés sur 100 points. Une note minimale de 65 points est exigée pour être sélectionné.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 300 K€(historique des 3 dernières années). En cas de groupement, c'est le chiffre d'affaires consolidé des membres du groupement qui sera analysé. Pour cela, le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat devra adresser avec sa demande de participation : Le CA réalisé en France avec RTE des 3 dernières années Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son

représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 7

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Les critères de mieux disance seront indiqués dans le Règlement de consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Prix

Description: Défini dans les documents de consultation. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marchés. Les critères d'attribution seront communiqués dans le dossier de consultation des entreprises.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 25/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Adresse des documents de marché: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 16/04/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://rte-france.bravosolution.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Autorisée

Description de la garantie financière: « Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation ».

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les modalités d'exécution sont prévues dans le cahier des charges

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: L'accord de confidentialité est disponible sur le site [bravosolution](#) de RTE.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les entreprises sont libres de se constituer en groupement conjoint ou solidaire. Toutefois, pour l'attribution RTE exige un groupement solidaire.

Arrangement financier: « Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: « Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Lot 2-pose et dépose de plaques

Description: pose et dépose de plaques

Identifiant interne: 23895

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: L'accord cadre comporte deux années optionnelles.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nancy

Subdivision pays (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Paris

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nantes

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Marseille

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Toulouse

Subdivision pays (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Lyon

Subdivision pays (NUTS): Rhône (FRK26)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Lille

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2026

Durée: 5 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 5 000 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: « Validité de l'offre limitée à 6 mois »

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle: Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : - L'effectif total de la société, au global et en France (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantations, agences locales, etc.) -Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années -La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) De plus, le candidat fournit également les éléments suivants : - liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Description des moyens techniques et matériels de l'entreprise (outillage, véhicules, matériel de sécurité, etc.). -Le candidat devra être en capacité de réaliser ou reprofiler des pistes et des plateformes qui correspondent à la prescription RTE et permettent le passage de véhicules lourds (charge maximale à supporter de 13 tonnes à l'essieu et largeur minimale de 4 mètres) (grue, nacelle ou camion), en fournissant des références techniques comparables. - Le Titulaire possède obligatoirement l'AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux) ou s'engage à le passer. - La liste des habilitations (électriques) et certification en matière de sécurité . - Le titulaire devra être en capacité d'effectuer les démarches administratives, sécurités et environnementales (DICT, PDP, contact et accord tiers, respect mesures environnement, etc..) - La démarche environnementale de l'entreprise .

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats Les candidatures seront appréciées sur la base des critères pondérés suivants : 1) Références /expériences similaires - 3 Références ou expériences similaires concernant la préparation et la pose de plaques pour créer des pistes ou des plateformes. Le candidat doit fournir les

attestations de service fait mentionnant la structure bénéficiaire des travaux, la période, le montant et le lieu des travaux. - Justifier des moyens humains nécessaires à la bonne exécution des prestations (organigramme de l'entreprise, effectif, nombre de salariés par équipe, implantation, etc.). 2) Méthodologie - Démontrer sa capacité à intervenir sur le lot pour le(s)quel(s) il candidate (implantation régionale, structures géographiques, grands déplacements...) (notion de distance par rapport au chantier) -Organisation et mode opératoire d'intervention réalisée (contact, visite préalable, plan de prévention) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux environnementaux (prise en compte sur les chantiers, qualification ISO 14001) -Démontrer sa capacité et l'expérience à la prise en compte des enjeux sécurité (habilitations, AIPR, CACES, politique de sécurité et de prévention...) Ces critères sont notés sur 100 points. Une note minimale de 65 points est exigée pour être sélectionné.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 300 K€(historique des 3 dernières années). En cas de groupement, c'est le chiffre d'affaires consolidé des membres du groupement qui sera analysé. Pour cela, le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat devra adresser avec sa demande de participation : Le CA réalisé en France avec RTE des 3 dernières années Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de

moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 7

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Les critères de mieux disance seront indiqués dans le Règlement de consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Prix

Description: Défini dans les documents de consultation. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution du marchés. Les critères d'attribution seront communiqués dans le dossier de consultation des entreprises.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 25/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Adresse des documents de marché: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 16/04/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://rte-france.bravosolution.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)
Variantes: Autorisée
Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Autorisée
Description de la garantie financière: « Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation ».
Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Conditions du marché:
Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les modalités d'exécution sont prévues dans le cahier des charges
Un accord de confidentialité est requis: oui
Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE.
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: oui
Le paiement électronique sera utilisé: oui
Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Les entreprises sont libres de se constituer en groupement conjoint ou solidaire. Toutefois, pour l'attribution Rte exige un groupement solidaire.
Arrangement financier: « Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: « Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

8. Organisations

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement: 1234567

Département: Instance chargée des procédures de recours

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre

Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Instance chargée des procédures de recours

Adresse électronique: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 0033140971010

Adresse internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0005

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numéro d'enregistrement: 44461925800585

Adresse postale: 62 rue Louis DELOS, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Ville: MARCQ-EN-BAROEUL

Code postal: 59700

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

Point de contact: Pôle achats Nord-Est

Adresse électronique: baye-mor.diop@rte-france.com

Téléphone: 33665812615

Profil de l'acheteur: <https://rte-france.bravosolution.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0dce5146-f1ea-4601-bfc6-6504f3c82aaf - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 26/02/2026 13:47:28 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 141104-2026

Numéro de publication au JO S: 41/2026

Date de publication: 27/02/2026